

|  |
| --- |
| **QIIRO vous propose des modèles de documents juridiques éprouvés, à jour des dernières réformes et règlementations en vigueur. Néanmoins, nos modèles restent généraux et nécessitent d’être adaptés.** **En cas de doute sur la rédaction ou les conséquences juridiques de l’un de nos modèles de documents, nous vous recommandons l’accompagnement par un professionnel du droit.** |

**CONTRAT DE CESSION D’ACTIONS**

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

*(…)***,** né le *(…)* à *(…)*, de nationalité *(…)*, demeurant *(…)* ;

(ci-après le « **Cédant** »)

**ET**

*(…)***,** né le *(…)* à *(…)*, de nationalité *(…)*, demeurant *(…)* ;

(ci-après l’ « **Cessionnaire** »)

(Le Cédant et le Cessionnaire étant ci-après désignés individuellement une « **Partie** » et ensemble les « **Parties** »)

**IL EST PRÉALABLEMENT RAPPELÉ CE QUI SUIT :**

1. Le Cessionnaire souhaite participer à l’acquisition du groupe *(…)* (dont la Société est une société holding regroupant certains managers dudit groupe) aux côtés de fonds gérés par la société *(…)*, société en commandite par actions au capital de *(…)*, ayant son siège social *(…)*, et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro *(…)* RCS *(…)* (l’« **Opération d’Acquisition** »). Il est prévu que la réalisation définitive de l’Opération d’Acquisition intervienne le *(…)* dans les termes du contrat de cession des valeurs mobilières relatif à l’acquisition de valeurs mobilières émises par *(…)* conclu en date du *(…)* (le « **Contrat de Cession** *(…)*»).
2. Le Cédant détient *(…)* actions ordinaires dans la société *(…)*, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé *(…)* et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro *(…)* R.C.S. Paris (la « **Société** »).
3. Le Cessionnaire souhaite, dans le cadre de sa participation à l’Opération d’Acquisition, acquérir *(…)* actions détenues par le Cédant et le Cédant accepte de les lui céder conformément aux termes et conditions du présent contrat de cession d’actions (le « **Contrat** »).

**CECI EXPOSÉ, IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :**

1. **Cession**

Conformément aux termes et conditions du présent Contrat, le Cédant cède et transfère *(…)* actions de la Société (les « **Actions Cédées** ») en pleine propriété et libres de toutes charges au Cessionnaire et le Cessionnaire acquiert les Actions Cédées avec tous les droits et obligations y attachés (ci-après, le « **Transfert** ») à la Date de Réalisation (tel que ce terme est défini ci-après).

Le Transfert prendra effet à l’égard des tiers et des Parties à compter de l’inscription par la Société du Transfert dans les comptes d’actionnaires concernés et le registre des mouvements de titres de la Société, soit au plus tard le (la « **Date de Réalisation** »).

Le Cessionnaire aura droit à tout dividende mis en paiement par la Société à compter de la Date de Transfert.

1. **Prix**
	1. Le Cédant et le Cessionnaire conviennent que la Cession sera réalisée à la date des présentes moyennant un prix total pour les Actions Cédées de *(…)* euros (*(…)* euros) (le « **Prix de Cession** »).

* 1. Le versement du Prix de Cession sera effectué par le Cessionnaire à la date des présentes par virement bancaire sur le compte bancaire du Cédant dont les coordonnées sont les suivantes : *(…)*.
1. **Résolution de la cession des Actions Cédées**
	1. Les Parties prennent acte que le présent Contrat est indivisible de l’intégralité des opérations devant intervenir dans le cadre de Opération d’Acquisition et que les Parties n’auraient pas conclu le présent Contrat en dehors de l’Opération d’Acquisition.
	2. Les Parties conviennent que le présent Contrat sera résolu de plein droit de manière rétroactive, sans mise en demeure préalable, dans le cas où le Transfert (au sens donné à ce terme dans le Contrat) ne serait pas définitivement réalisé le **(la « Date de Réalisation »)** ou à la Nouvelle Date de Transfert (au sens donné à ce terme dans le Contrat) (la « **Condition Résolutoire** »).
	3. En cas de survenance de la Condition Résolutoire, le Cessionnaire devra immédiatement :

- restituer au Cédant les Actions Cédées acquises auprès de lui dans le cadre du présent Contrat ;

- restituer au Cédant tous dividendes, acomptes sur dividendes et autres distributions se rapportant aux Actions acquises auprès dudit Cédant et perçus par le Cessionnaire entre la Date de Réalisation et la date de réalisation de la Condition Résolutoire ; et

- plus généralement, faire le nécessaire, et notamment toutes les formalités, enregistrement et autres, pour remettre les choses au même état que si les obligations prévues par le présent Contrat n’avaient jamais existé, conformément aux articles 1304 et 1304-7 du Code civil.

* 1. La mise en œuvre de la Condition Résolutoire n'entraînera pas de droit à indemnité ou à dommages et intérêts pour l'une quelconque des Parties.
1. **Divers**
	1. Le Cédant remettra à le Cessionnaire à la Date de réalisation les ordres de mouvement et formulaires Cerfa afférents dûment renseignés et signés et relatifs à la cession de la totalité des Actions Concernées.
	2. Les Parties conviennent de tenir confidentielles le Contrat et de ne pas en communiquer le texte à quiconque (sauf accord préalable écrit de le Cessionnaire) si ce n'est à leurs conseils, commissaires aux comptes, banquiers, et autres personnes de même nature soumises au secret professionnel, ainsi qu'à raison d'une obligation légale ou d'une décision de justice.
	3. Le présent Contrat sera régi et interprété conformément au droit français en vigueur.
	4. Tout différend relatif au présent Contrat, y compris à sa validité, son interprétation ou son exécution, relève de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

Fait à *(…)*, en deux (2) exemplaires originaux,

Le *(…)*

|  |  |
| --- | --- |
| **Le Cédant**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*(…)*Représenté par Monsieur *(…)* | **Le Cessionnaire**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*(…)*[Représenté par *(…)* [***à confirmer***] |